

Analyser et prévenir les risques liés au travail en hauteur

**Durée**

7 heures

1 jour

**Prérequis**

Aucun

**Public concerné**

Personne ayant à travailler en hauteur

**Effectif maximum**

10 personnes

**Qualification Intervenant (e)(s)**

Formateur, spécialiste en prévention réalisant des missions d'inspection, d'audit, d'assistance et / ou de conseil dans le domaine concerné

**Moyens pédagogiques**

Moyens pédagogiques audiovisuels, échanges d'expérience

**Modalités d'évaluations**

Evaluation par le formateur concernant l'atteinte des différents objectifs visés

Objectifs

- Evaluer les risques liés aux travaux en hauteur
- Connaître les moyens de sécurité intégrés aux ouvrages
- Savoir mettre en oeuvre des sécurités collectives fiables

Programme

Sensibilisation à la sécurité

- Généralités
- L'accident du travail
- Les responsabilités
- Statistiques des accidents du travail en France
- Organisation de la prévention des accidents du travail
- Cas des chutes de hauteur
- Analyse des principales causes et circonstances des chutes accidentelles

Obligation réglementaires

- Les Principes Généraux de Prévention
- Les obligations des maîtres d'ouvrage, maîtres d'oeuvre, chefs d'entreprise
- Le cadre réglementaire
- Les recommandations et préconisations des organismes de prévention

Conception des postes de travail en hauteur

- Les moyens et dispositifs intégrés
- Moyens d'accès et allées de circulation
- Protections collectives : terrasses, toitures, planchers de travail
- Dispositifs d'assurage et points d'ancrage permanents
- Protections contre les chutes de matériel et matériaux
- Mise en sécurité collective
- Utilisation de supports pré-installés
- Mise en oeuvre des différents types de protections collectives suivant
- Le risque
- Choix des points d'ancrages provisoires.

Utilisation des EPI

- Définition des EPI
- Choix des dispositifs d'ancrage
- Choix des E.P.I. contre les chutes de hauteur
- Les différents éléments constituant les équipements de protection



Analyser et prévenir les risques liés au travail en hauteur

Moyens de surélévation et échafaudages

- Elévateurs de personnel et postes de travail en élévation
- Echafaudages de pied et roulants
- Echafaudages volants
- Les obligations réglementaires
- Consignes particulières d'utilisation

APPLICATIONS PRATIQUES (pour le personnel d'exécution)

- Manipulation des équipements
- Mise en oeuvre et réglage
- Mise en oeuvre de dispositifs de protection collective

Le + DEKRA

- La dématérialisation de la formation,
- Des formateurs, des experts techniques et un réseau de partenaires en France,
- Une méthodologie éprouvée,
- Une pédagogie innovante,
- Un espace client,
- Une démarche RSE avec la fourniture de 90% de nos livrets sous format digital.

Flashez ce QRCode
pour accéder à notre
site internet



Modalités d'accessibilité

DEKRA est mobilisé au travers de sa mission Handicap et mettra tout en œuvre pour la pleine réussite de ses formations